

Centre Scolaire Jeanne d'Arc

Informations importantes – Document à conserver

La carte self

Elle est distribuée le jour de la rentrée à chaque élève, qu'il soit demi-pensionnaire ou externe, par le professeur principal.

La qualité de demi-pensionnaire signifie simplement que l'élève doit prendre les repas du L. M. J. et V. dans l'établissement et ne peut sortir entre 12h et 13h30.

La carte fonctionne un peu comme une carte téléphonique : vous achetez un certain nombre de repas à votre convenance et chaque fois que vous mangez on enlève une unité. Vous rachetez des repas quand il n'en reste plus ! Les achats se paient avant d'être consommés, exceptionnellement 1 repas crédit est toléré.

Vous payez soit par chèque soit en espèces soit par le biais du site école directe (paiement CB uniquement).

Si en fin d'année il reste des repas sur la carte, ils sont reportés pour l'année suivante ou remboursés, jamais perdus.

La carte détériorée ou perdue est refaite moyennant 8 euros.

Les assurances scolaires

Tous les élèves du Centre Scolaire sont assurés en scolaire et extra-scolaire par l'établissement du 1^{er} septembre 2020 au 31 août 2021 auprès de l'assurance : La Mutuelle Saint Christophe.

Attention : ne sont pas couverts les vols, pertes ou dégradation de vêtements, de calculatrices ou de téléphone portable...

Plus d'information en vous connectant sur le lien suivant :

<https://www.saint-christophe-assurances.fr/informations-pratiques/espace-parents>

Le quotient familial

Si votre quotient familial n'est pas supérieur à 1238, et si vous ne l'avez pas encore fourni, merci de le remettre avant la rentrée au service comptabilité (il vous est remis par la CAF).

L'association des parents d'élèves

La cotisation à l'A.P.E.L (Association des parents d'élèves de l'enseignement libre) d'un montant annuel de 16 euros environ par famille figurera sur la facture du 1^{er} trimestre.

Dans le cas où vous ne tenez pas à adhérer à cette association, vous voudrez bien le faire savoir par écrit au service comptabilité de l'établissement avant la rentrée.

Cette cotisation a pour but l'organisation d'activités diverses (loto, fête...) dont les bénéfices permettent de diminuer le coût des voyages ou sorties auxquels vos enfants peuvent participer (courrier au dos),

Le transport scolaire en Isère

Pensez bien à inscrire votre enfant pour les transports scolaires sur le site www.isere.fr où vous trouverez tous les renseignements.

Facturation

Les factures sont trimestrielles (juillet, septembre, décembre, mars).

Elles ne sont pas envoyées sur papier sauf demande écrite de votre part. Vous pouvez les consulter sur le site école directe (un message d'information vous parvient lorsque la facture est mise en ligne).



Chers Parents,

Vous avez fait le choix en confiance d'inscrire votre ou vos enfants au Centre Scolaire Jeanne d'Arc du Péage de Roussillon et l'APEL est heureuse de vous y accueillir et vous souhaite à vous et vos enfants une très bonne année scolaire.

L'équipe est composée de parents tous bénévoles et nous avons à cœur de contribuer, avec dynamisme, à l'éveil culturel de nos enfants, à la vie de notre établissement, au financement et à la mise en place de différents projets.

Pour continuer nos actions et créer de nouveaux et beaux rendez-vous, nous avons besoin de l'aide de nouveaux parents.

Venez nous rejoindre et vivre autrement et intensément la scolarité de vos enfants !

Rejoindre l'APEL, c'est peu de temps investi pour des moments de solidarité, de partage et de convivialité.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous afin de mettre vos compétences, vos talents, votre dynamisme et votre bonne humeur au service des élèves du Centre scolaire Jeanne d'Arc.

Cordialement,

L'équipe de l'APEL
apelcsja@csja.fr